

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

SUD AQUITAINE Observations techniques Vigne N°6 – 30 Avril 2025

Ce flash a été élaboré sur la base des observations réalisées par le service Agronomique d'EVV et étayé par les BSV des Territoires Sud Aquitaine et Gascogne (32,40,64). Nous attirons votre attention sur le fait que le présent document indique une tendance sanitaire régionale, et est susceptible de ne pouvoir être applicable tel quel à chacune de vos parcelles. Ce flash, à vocation purement informative, ne saurait engager la responsabilité de ses auteurs en cas de mauvaise interprétation des données qui y sont contenues. N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur EVV habituel.

## → L'ESSENTIEL



Risque faible



Risque moyen



Risque fort

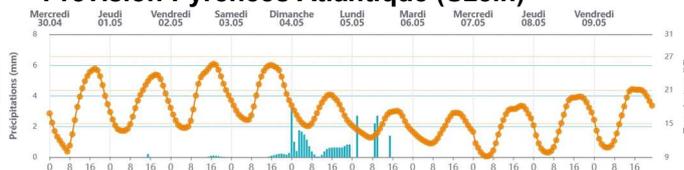
Physiologie	Météo	Tordeuse	Escargots	Mildiou	Oïdium	Black-rot	Engrais verts	Nos solutions d'exploitation
2 F à 5-6 F étalées	Pluie orageuse 03 au 05/05	Poser piège, Vol en cours, ponte visibles	Montée dans les ceps, ↗ avec pluie	Risque faible puis fort sous pluie orageuses,	Risque faible à fort selon secteurs,	Risque faible, peut devenir +fort selon pluies	En cours de destruction	Végétal Signals®, Weenat®, Ventigel®, Bougie Stopgel®, Pel102®

## → MÉTÉOROLOGIE

### Prévision Gers (Eauze)



### Prévision Pyrénées Atlantique (Uzein)



Semaine chaude et sèche avant le retour d'une dégradation orageuse dès vendredi. Pluies signalées de samedi à lundi puis baisse des températures. Les prévisions météorologiques sont d'une fiabilité très limitée.

## → PHÉNOLOGIE

Bourgeon dans le coton	Pointe verte	Éclatement bourgeons	2-3 feuilles étalées	5-6 feuilles étalées	BF Agglomérés	BF séparés
Global						

La pousse de la vigne tend à repartir avec les conditions actuelles. Les stades moyens vont de 2 feuilles étalées à 5-6 feuilles étalées. Dans les zones et parcelles précoces, les stades BBCH 55 sont constatés. La sortie est globalement homogène et régulière, hormis sur les piages tardifs pour lesquels l'acrotonie reste présente. Dans certaines parcelles, il s'observe parfois 3 inflorescences/rameau (à voir comment cela évolue). Les pampres sont déjà bien présentes.

## → FILAGE DE LA VIGNE A SURVEILLER :

Nos observations de début de semaines en Gironde, révèlent des grappes en train de filer sur des parcelles au stade 5-6 feuilles. Signalé sur Sémillon et Merlot.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - [contact@evv.fr](mailto:contact@evv.fr)  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°6 : 30/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Ce phénomène de filage de la vigne correspond à l'évolution d'une inflorescence en vrille, qui induit l'avortement de boutons floraux avant floraison.

Si la distinction entre vrille et inflorescence, provenant des mêmes tissus de bourgeons lors de la véraison, est effectuée l'année n-1, le filage observé actuellement serait attribué aux températures basses constatées tout au long du mois d'avril.

Elles auraient entravé l'activation des réserves de la vigne, la croissance des rameaux et l'évolution des inflorescences et des bourgeons floraux.

Une compétition se serait instaurée entre la branche principale de l'inflorescence et l'aile de la grappe, au détriment de cette dernière.

Avant ce retour des T° plus élevées, les conditions climatiques passées ont fortement limité la croissance. Le cycle nutritionnel des vignes (assimilation de N, P, K..) a été perturbé.

Des feuillages chlorotiques, décolorés, pâles voire crispés en ont été la preuve.

EVV propose un service (Fluorimétrie) permettant de contrôler l'état nutritionnel des vignes. Utilisé avant floraison, il permet de juger de l'état nutritionnel de vos parcelles.

Pour planifier votre analyse de Fluorimétrie, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre technicien EVV.

Les composantes du rendement dépendront de la climatologie et de la vitalité de la vigne jusqu'à la floraison.

**Un soutien nutritionnel par voie foliaire pourrait être opportun dès le stade 5-6 feuilles de la vigne.**



## → TORDEUSES

**La confusion sexuelle est désormais posée.**

Ce début de semaine les captures de papillon d'Eudemis se poursuivent. Semaine dernière, le vol a pu être perturbé par les conditions météorologiques fraîches et pluvieuses. En Nord Aquitaine, les pontes sont visibles sur inflorescences et premières éclosions imminentes.

## → CICADELLES

Les premières cicadelles vertes adultes ont été observées secteur Bellocq et Jurançon.

## → ERINOSE

Le ralentissement de la pousse de la vigne, a fait accroître la présence d'Erinose sur feuilles. Des galles peuvent être observées sur les premières feuilles à la base des rameaux. Suite à des attaques majeures au printemps, l'érinose peut entraver la croissance des jeunes plants et entraîner un avortement des fleurs. La gestion du risque dans les zones les plus vulnérables se base sur la possibilité d'utiliser des méthodes de luttés biocontrôles.



## → ACARIOSE

L'acariose de la vigne est une affection due à un acarien appelé le phytopte de l'acariose de la vigne. Les attaques au niveau des bourgeons, provoquent l'arrêt de croissance de certains. Les pousses de printemps sont alors rabougries et les entre-nœuds restent anormalement courts.

Sur les feuilles, les piqûres d'acariens provoquent de nombreuses taches composées de nécroses brunes entourées de petites taches claires souvent allongées.

Les feuilles apparaissent alors petites et frisées. La souche prend souvent un aspect buissonnant caractéristique.

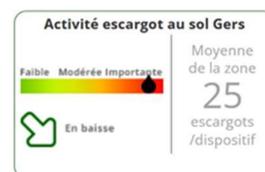
Les soufres ont un usage contre ce ravageur.



## → ESCARGOTS

Les populations d'escargots restent importantes de la zone Armagnac à la zone Béarn, en passant par les Landes, Madiran et Tursan.

L'activité des escargots dans le Gers est toujours forte avec 25 Escargots par dispositif au sol (+ de 84 Theba Pisana à Condom). La présence d'individus dans les ceps est en hausse (moyenne 21 Theba Pisana/cep dans le Gers).



**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !**

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - [contact@evv.fr](mailto:contact@evv.fr)  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°6 : 30/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

100% des parcelles observées de la zone Gersoise présentent des ravageurs. La situation à Condom, Cazaubon, Gondrin est encore dans le rouge. La reprise en végétation de la vigne est bien avancée, ainsi il ne faut pas relâcher ses efforts et rester vigilant lorsque la situation l'impose.

Les conditions restent favorables et d'autant plus, avec un retour des pluies pour le week-end à venir.

## → MILDIU

**Mildiou: Potentielle contamination primaire voire secondaire le 04/05,**

Attente sortie 1ere tache (conta 14 ou 19/04) zone sud	Stade BBCH 13 à 55	Pluie à venir à partir du 03/05,	Risque modélisé faible puis fort le 04/05
--	--------------------	----------------------------------	---

Les flux de chaleurs ressentis par la plante et le champignon sont favorables avec le retour des chaleurs. Le temps lourd annoncé dès vendredi risque de générer des orages. Puis, une baisse des T°c est décrite dès Dimanche avec le retour des pluie (samedi soir). Sous les pluies du 03 et 04/05, de potentielles contaminations pourraient se produire sur l'ensemble de la zone, dès 5 mm (Gascogne, Madiran), > 8mm sur Jurançon, Béarn.

A date, et selon le modèle, sur des sols humides, le stock d'oospores matures s'est reconstitué, et des macroconidies seraient de nouveaux en capacité de projeter des spores à partir du 03/05.

Les contaminations décrites le 14/04 par le modèle, sans protection et avec des vignes receptives, pourraient laisser apparaitre les tous premiers symptômes sur feuilles cette semaine. Sur les éventuelles contaminations du 26-27/04, des sorties potentielles sur feuilles sont décrites autour du 05/05. Des contaminations secondaires seraient possibles sous les pluies du week-end à venir si déjà présence de symptômes actifs.

	26/4	27/4	28/4	29/4	30/4	1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
Condom	Orange	Vert								
Eauze	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Nogaro	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Madiran	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Monein	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Bellocq	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Geaune	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert

## → OIDIUM

**Oïdium: Risque de contamination primaire , voire secondaire ce week-end**

Stade sensibilité atteint	Stade BBCH 13 à 55	Conta primaire en cours, secondaires possibles	Risque modélisé en hausse depuis le 28/04 (Geaune, Bellocq moins exposés)
---------------------------	--------------------	--	---

La proportion de cléistothèces qui libérerait les ascospores augmente.

Le niveau de risque actuel d'infection de l'oïdium est en hausse. La dynamique de la maladie dépend de la température et de l'humectation.

Les derniers événements de libération d'ascospores des cléistothèces ont pu se produire le 26/04 secteur Monein, Madiran, Eauze.

Selon le modèle, d'autres contaminations sont décrites depuis le 29/04, excepté sur Bellocq et Geaune.

Des contaminations secondaires commencent à être signalées par le modèle depuis le 29/04 secteur Jurançon.

A date, quasi aucun symptôme primaire n'a été détecté (difficile à observer). Le niveau de risque pourrait devenir moyen à fort selon les conditions du week-end à venir.

	26/4	27/4	28/4	29/4	30/4	1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
Condom	Vert									
Eauze	Vert									
Nogaro	Vert									
Madiran	Vert									
Monein	Vert									
Bellocq	Vert									
Geaune	Vert									

## → BLACK-ROT

**Black-rot: Risque nul à très faible**

Possible sortie tache feuille à partir de fin de semaine (zone sud)	Stade BBCH 13 à 55	A priori, Pas de risque conta primaire jusqu'au 05/05,	Pas de risque à venir!
---	--------------------	--	------------------------

Sur des sites qui avaient atteint le stade de sensibilité, les premières contaminations des 12 et 13/04, pourraient faire exprimer les 1eres taches sur feuilles autour du 05/05.

	26/4	27/4	28/4	29/4	30/4	1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
Condom	Vert									
Eauze	Vert									
Nogaro	Vert									
Madiran	Vert									
Monein	Vert									
Bellocq	Vert									
Geaune	Vert									

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,** CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - [contact@evv.fr](mailto:contact@evv.fr)  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°6 : 30/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Sous les pluies du week-end dernier, des contaminations ont pu se produire sur l'ensemble de la zone. Après incubation, des sorties pourraient se manifester autour du 17/05.

Le risque à venir serait faible mais à ne pas sous-estimer, car avec les futures pluies annoncées et selon leurs intensités, des contaminations pourraient se produire.

Dans les parcelles historiquement sensibles, la présence de baies momifiées représente une source d'infection pour des contaminations futures. On retrouve souvent ces grappes momifiées sur les vignes taillées en TRP sans reprise manuelle. Premières tâches foliaires vues dans le Bordelais.

## → BOTRYTIS

Les premiers symptômes de botrytis sur feuilles et apex sont constatés ce début de semaine. Des contaminations avaient été signalées par le modèle les 15, 24 et 26/04.



## → GESTION DU SALISSEMENT

Le travail mécanique reprend. Attention aux interventions mécaniques sous le cavaillon, car le travail du sol et ou les tontes remontent des spores de mildiou et peuvent augmenter le risque de plus fortes contaminations de début de parcours. Si l'herbe est trop dense et haute, sur sol bien ressuyé et végétation sèche, privilégier les tontes inter-ceps afin de ne pas se laisser envahir par la végétation.

Le Ray-grass arrive à fin tallage, début montaison et devient plus difficile à contrôler avec les herbicides. Les dicotylédones sont également en pleine croissance.

Le désherbage chimique sera à gérer en fonction des produits choisis et à adapter aux stades des adventices présentes. Surveiller le stade de débourrement de la vigne en lien avec les limites d'utilisations de certaines substances actives (Flumioxazine, [Flazasulfuron selon leur AMM]).

## → GESTION DU VIGNOBLE

Quelques travaux de pliage s'achèvent sur les parcelles sujettes au gel. Le carassonnage se termine.

Les épandages d'engrais et d'amendement sont en cours.

Les plantations sont en cours. Les épamprages ont débutés.

Les engrais verts d'automne sont en cours de destruction ou déjà détruits.

Les épamprages dans les têtes sont à faire sans tarder afin de ne pas se laisser dépasser par une probable pousse active. Les épamprages bas des souches ont débuté.

## → La SORE - un bouclier contre les menaces phytosanitaires émergentes - TOUTES FILIERES

Le Règlement Santé des Végétaux (UE) 2016/2031 a révisé fin 2019 la classification des organismes nuisibles pour permettre la mise en œuvre d'une action graduée et différenciée. Les termes d'organismes réglementés englobent un ensemble d'organismes nuisibles susceptibles d'impacter les végétaux, les filières économiques, le paysage ou l'environnement avec notamment, d'une part, les organismes de quarantaine et d'autre part, les organismes réglementés non de quarantaine.

En complément de l'épidémiologie-surveillance conduisant à l'édition des bulletins de santé du végétal, la surveillance de ces organismes réglementés organisée par les Etats membres de l'UE se traduit par la mise en œuvre de contrôles officiels lors de la circulation des végétaux (Passeport Phytosanitaire, contrôle à l'importation, certification phytosanitaire à l'exportation) ainsi qu'une surveillance en culture dite SORE (= Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents).

**La SORE contribue à s'assurer et certifier l'absence d'organismes de quarantaine sur le territoire.**

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !**

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - [contact@evv.fr](mailto:contact@evv.fr)  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°6 : 30/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Les capacités d'éradication de ces organismes nuisibles à fort enjeu pour les filières sont fortement dépendantes de leur détection précoce et de la mise en œuvre rapide de mesures de lutte efficaces. Une détection tardive couplée à une dissémination large de l'organisme compliquent la lutte et obèrent les possibilités d'éradication. La gestion de chaque type de foyer est conduite en fonction des dispositions réglementaires applicables dans l'Union européenne ou au niveau national. Des mesures de traitement ou de destruction, de restriction de circulation et de mise en place d'une surveillance renforcée peuvent être mises en œuvre et nécessaire pour éradiquer ou à défaut limiter la propagation de l'organisme.



La DRAAF Nouvelle-Aquitaine assure le déploiement de la SORE à l'échelle régionale sur la base d'une analyse des risques par filières végétales en réalisant ou déléguant à l'OVS - FREDON Nouvelle-Aquitaine - des inspections sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine. Dans ce cadre, des examens visuels en parcelles, du piégeage d'insectes ou des prélèvements asymptomatiques de végétaux en vue de la détection d'organismes comme la bactérie *Xylella fastidiosa*, sont réalisés dans les différentes filières concernées.

Tous les producteurs sont invités à faciliter la mise en œuvre des opérations de surveillance et à collaborer avec les inspecteurs de la DRAAF ou de FREDON Nouvelle-Aquitaine, en leur facilitant l'accès aux parcelles et aux locaux professionnels pour l'inspection des végétaux.

## Contact

Pour toute question ou suspicion, contactez la DRAAF Nouvelle-Aquitaine à l'adresse :

✉ [sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

## → SOLUTIONS EVV DE PILOTAGE AU VIGNOBLE



## → ENTRETENIR LES PULVÉRISATEURS

Durant la campagne d'application :

- Vérifiez régulièrement le fonctionnement du pulvérisateur: détection de fuites, état des buses, manomètre.
- Rincez la cuve à la fin de chaque journée de travail ou avant chaque changement de produit.
- Changez la ou les buses si le débit présente une variation individuelle de + ou - 10 % du débit nominal.
- Lavez l'extérieur du matériel sur une aire appropriée et non connectée aux réseaux de collecte des eaux usées ou pluviales.

BIENVENUE SUR MON REGLAGE PULVE <https://reglage-pulve.vignevin.com/#/>



Cette plateforme a pour objectif d'aider les viticulteurs et conseillers techniques souhaitant effectuer le réglage de leur pulvérisateur. Elle est scindée en deux parties : la première (Tout savoir sur...) regroupe les connaissances techniques et réglementaires en lien avec la pulvérisation, la seconde (Je règle mon pulvérisateur) propose des outils de calcul et d'enregistrement utiles lors des différentes étapes du réglage.



Scannez-moi pour accéder à l'application depuis votre smartphone !

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - [contact@evv.fr](mailto:contact@evv.fr)  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°6 : 30/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

## → Mesures Agro-Environnementales Climatiques de la campagne PAC 2023 à 2027 – MAEC

La Chambre d'agriculture du Gers anime plusieurs Mesures Agro-Environnementales Climatiques de la campagne PAC 2023 à 2027.

De nouveaux engagements seront possibles pour la campagne PAC 2025 uniquement sur le territoire MIDOUR

- MAEC Viticulture – Lutte biologique – herbicides : à partir de la 3ème année pas d'utilisation d'herbicides sur 90% des surfaces viticoles, pas de paillage plastique sur 90% des surfaces, au moins une fois/an utiliser un moyen de lutte biologique ou des produits de biocontrôle, aide de 317€/ha/an



## → PASS « Petits Investissements »

PASS « Petits Investissements » dispositif d'aide aux investissements pilotés par la **Région Occitanie**.

<https://www.laregion.fr/Pass-Petits-investissements-dans-les-exploitations-agricoles>

## → RENOUELEMENT CERTPHYTO

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/renouvellement-des-certiphyto-densa-a3254.html>

Dans le cadre de la mise en œuvre pratique du moratoire sur le conseil stratégique phytopharmaceutique annoncé par le Président de la République, le texte proroge d'un an la durée de validité des certiphytos octroyés à titre individuel qui arrivent à échéance, à compter du 2 mai 2025.

## → Aide à la réduction définitive du potentiel viticole

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise/Aide-nationale-a-la-reduction-definitive-du-potentiel-viticole-suite-aux-consequences-de-l-agression-de-la-Russie-contre-l-Ukraine#:~:text=L%27aide%20nationale%20%C3%A0%20la.d%27une%20demande%20de%20paiement>

La phase de dépôt des demandes de paiement du dispositif d'arrachage viticole est ouverte jusqu'au 3/06/2025 à 12h. Les demandeurs ayant reçu une notification d'octroi de l'aide par FranceAgriMer sont éligibles, il y a plusieurs étapes à réaliser :

- travaux d'arrachage à réaliser sur les parcelles jusqu'au 2/06/2025
- déclaration de l'arrachage au CVI avec la mention "Arrachage Ukraine 2024-2025" à réaliser jusqu'au 2/06/2025 via la plateforme PARCEL : <https://www.douane.gouv.fr/service-en-ligne/declarations-foncieres-parcel>
- demande de paiement dématérialisée à réaliser jusqu'au 3/06/2025 à 12h.

## → GERS : Vers une réglementation renforcée des épandages d'engrais en 2025

<https://gers.chambre-agriculture.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/vers-une-reglementation-renforcee-des-epandages-dengrais-en-2025/>

## → Aides Dispositif "Restaure" de la Région

La Région Nouvelle-Aquitaine met en place un dispositif d'aide exceptionnel et temporaire baptisé "Restaure", qui s'adresse aux agriculteurs victimes d'une catastrophe naturelle climatique et sanitaire intervenue depuis le 1er janvier 2024.

Pour la viticulture en Gironde, le seul sinistre éligible concerne les pertes liées à la grêle : la perte doit être d'au moins 50% pour une ou plusieurs productions.

L'aide est constituée d'un montant forfaitaire de 5 000 €.

>> Déposez votre dossier à [restaure@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:restaure@nouvelle-aquitaine.fr) avant le 4 mai 2025

## → Note d'information destinée aux utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !**

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - [contact@evv.fr](mailto:contact@evv.fr)  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°6 : 30/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Consulter la note d'information utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques

[https://fra01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2F3suw.r.sp1-brevonet%2Fmk%2Fcl%2F%2Fsh%2F6rqJfqq8dlR6SwNLTWfBFtl\\_x8l%2FrgZerWzyYv3&data=05%7C02%7Ceric.capredon%40evv.fr%7C4543a08d2f724c6f310e08dc3c583a7f%7Cfe76af53bbc9405f9959c146f5639d34%7C0%7C0%7C638451599970933706%7CUnkno wn%7CTWFpbGZsb3d8evJWljoimC4wLjAwMDAilCJQljoiv2luMzliLjBTil6Ik1haVwulCjXVCj6Mn0%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=pVW1SDsu9XEMbtCUUMGh4gecukU0vnSQz7V MqV03Lq%3D&reserved=0](https://fra01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2F3suw.r.sp1-brevonet%2Fmk%2Fcl%2F%2Fsh%2F6rqJfqq8dlR6SwNLTWfBFtl_x8l%2FrgZerWzyYv3&data=05%7C02%7Ceric.capredon%40evv.fr%7C4543a08d2f724c6f310e08dc3c583a7f%7Cfe76af53bbc9405f9959c146f5639d34%7C0%7C0%7C638451599970933706%7CUnkno wn%7CTWFpbGZsb3d8evJWljoimC4wLjAwMDAilCJQljoiv2luMzliLjBTil6Ik1haVwulCjXVCj6Mn0%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=pVW1SDsu9XEMbtCUUMGh4gecukU0vnSQz7V MqV03Lq%3D&reserved=0)

## → Plan Mildiou du vignoble de Bordeaux Webinaire le 15/05/2025 à 17:30

### Au Programme:

#### Pharmacopée & résistances – état des lieux 2024

Statut des principales familles de substances actives utilisables sur vigne en France.

#### Sporée aérienne – capteurs et situation au 15 mai

Différences entre capteurs passifs & actifs et situation technique actualisée.

#### Retour d'expérience vigneron

Point de vue d'un expérimentateur engagé.



Lien de connexion transmis après inscription  
Inscription gratuite mais obligatoire : <https://urls.fr/sXG0sU>

Sources	Sites de consultation
BSV	<a href="https://occitanie.chambres-agriculture.fr/sinformer/lagriculture-les-essentiels/bsv/bsv-midi-pyrenees-par-filieres/viticulture">https://occitanie.chambres-agriculture.fr/sinformer/lagriculture-les-essentiels/bsv/bsv-midi-pyrenees-par-filieres/viticulture</a>
Note nationale maladies vigne 2025	<a href="https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2025-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne">https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2025-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne</a>
Site E-phy-Anses	<a href="https://ephy.anses.fr/">https://ephy.anses.fr/</a>
Liste des produits de biocontrôle	<a href="https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole">https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole</a>
Renouvellement de votre Certiphyto	<a href="https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/renouvellement-des-certiphyto-densa-a3254.html">https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/renouvellement-des-certiphyto-densa-a3254.html</a>
Liste actualisée des équipements anti-dérive	<a href="https://agriculture.gouv.fr/materiels-permettant-la-limitation-de-la-derive-de-pulverisation-des-produits-phytopharmaceutiques">https://agriculture.gouv.fr/materiels-permettant-la-limitation-de-la-derive-de-pulverisation-des-produits-phytopharmaceutiques</a>

Avant toute utilisation de produits de protection des plantes, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).



**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,** CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - [contact@evv.fr](mailto:contact@evv.fr)  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°6 : 30/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro